

Assemblée générale de l'Association de parents du Landeron (APL)

Mardi de la semaine dernière, l'APL tenait son assemblée générale dans les locaux du NBA.

Après l'ouverture de la séance par Jézabel Villat, vice-présidente, l'ordre du jour pouvait être entamé.

Rapport des activités

De prime abord, Jézabel Villat remercie la Commune pour son soutien envers l'APL.

Elle souligne que tout se passe bien entre les membres du comité avec une belle solidarité qui est essentiel entre tous les bénévoles, ce qui est important. Les relations entre les écoles et la commune sont très bonnes et ce transport est important pour les familles landeronnaises. Elle ajoute que l'APL est régulièrement en relation avec les directions scolaires et les autorités communales.

L'activité principale de l'APL est justement le transport scolaire et c'est une activité qui incombe au comité qui le gère de la manière la plus efficace possible. Elle relève que, quotidiennement, une cinquantaine d'enfants sont véhiculés par les bus scolaires. Le service fourni est de qualité et le comité cherche à instaurer un service flexible, mais surtout proche des besoins des familles. Il faut aussi dire que ce système de bus sert aussi à désengorger quelque peu le parking du C2T. Il n'est cependant pas toujours évident pour les chauffeurs des bus de pouvoir manœuvrer se garer ou pour repartir des places qui leur sont réservées. Il est donc important que les véhicules privés n'empêchent pas le bon fonctionnement de ce service en le respectant.

Le comité est très satisfait des prestations de l'entreprise Carlivier depuis de nombreuses années et il la remercie d'être toujours à sa disposition.

Grâce aux très bons contacts avec les enseignantes du Trèfle à Quatre et primaire, les informations circulent d'un côté comme de l'autre.

En finalité, le but est de rester en très bons contacts avec les familles et de répondre à leurs besoins.

Rapport activités bus

Pour cette année scolaire, deux bus sont nécessaires pour le transport scolaire. Le bus bleu fait des tournées simples à 8h et à 11h30. Le bus rouge fait des tournées doubles à 8h et à 13h et des tournées simples 11h30, 15h10 et 16h.

Au total, cinquante-deux enfants des degrés 1H à 8H sont transportés et ce sont quarante-quatre familles qui bénéficient des transports.

Combes, Montet du Haut, Coteau, Alouettes, Chemin Mol, Jolicrêt, Pont de Vaux, Jura et Bellerive sont les arrêts desservis. Le vendredi après-midi, deux mamans se chargent de la surveillance à 15h30 du fait qu'il est nécessaire de faire une double tournée.

Un appel est lancé afin que les automobilistes respectent les places de parc dédiées aux bus scolaires.

Présentation des comptes

Annabelle Meyrat présente les comptes en soulignant quelques points importants au niveau des charges (bonshommes de pâte et

assemblée générale) et des produits, notamment au niveau des cabanes de Noël tout en soulignant que les comptes se soldent par un petit bénéfice.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Nominations statutaires

Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions comme suit: Claudia Battistel la présidente, Jézabel Villat vice-présidente, Annabelle Meyrat caissière, Micheline Löffel responsable des transports. Céline Lachat souhaite mettre un terme à son activité. Une personne est donc recherchée pour compléter le comité.

Cotisations et transports

La cotisation est fixée à 60 francs par année et par famille. Le coût du transport annuel est de 350 francs pour les petits de première Harmonie et à 500 francs pour les plus grands. Le comité reste ouvert à des arrangements pour les transports.

Activités futures

Début décembre, le St.-Nicolas apportera des bonshommes de pâte aux enfants du Trèfle à Quatre.

Cette année, le troc de jouets 2025 reviendra dans la salle du rez-de-chaussée du Château de La Vieille Ville le 6 décembre.

L'APL sera présente lors de l'animation de Noël le mercredi 11 décembre avec soupe et pain à l'ail, crêpes et vin.

La séance se termine autour du verre de l'amitié.
CP